

**LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE
LA ROUTE D'ARLES
Auch – Oloron Ste Marie
8 jours / 7 nuits / 7 jours de marche**



D'un coup de baguette magique, le forêt de Bouconne transporte le pèlerin de la terre garonnaise en pays gersois. Entre bois et parcelles cultivées, le paysage annonce la Gascogne et l'influence méridionale. Passé Auch nous entrons dans le Pays Blanc (par opposition à l'Armagnac Noir), puis la traversée de la rivière Bouès, permet de découvrir de nouveaux horizons, plus amples, moins tourmentés, aux confins du Gers et des Hautes Pyrénées.

En empruntant de larges vallées, on abandonne peu à peu les contrées de l'Armagnac pour les paysages du Béarn. De coteau en coteau, l'approche des Pyrénées se fait boisée et verdoyante, vous traversez le cœur du Béarn en direction de la vallée d'Aspe et du col du Somport.

Dans le fief de Gaston Fébus et du Roi Henri IV, ne manquez pas de découvrir les vins de Madiran et du Jurançon. Votre chemin est parsemé de chapelles romanes, de villages pittoresques, de châteaux ignorés, de forêts, de bruyères, de tuyas... mais vous ne perdrez cependant jamais de vue la chaîne des Pyrénées.

PROGRAMME

Jour 01 : AUCH

Arrivée à Auch dans l'après-midi.

A visiter : la vieille ville et son pittoresque quartier des « Pousteries » dominé par sa Cathédrale et par la tour d'Armagnac. Imposant escalier surveillé par la statue de d'Artagnan.

Dîner libre. Nuit.

Jour 02 : AUCH - MONTESQUIOU

Nous suivrons la branche sud en direction de Barran où vous pourrez visiter l'Eglise St Jean et son clocher hélicoïdal avant d'arriver à Montesquiou, petite forteresse (ou castelnau) construite sur un coteau

A visiter : Montesquiou ne garde qu'une porte de son enceinte fortifiée, mais pour beaucoup ce site évoque le personnage imaginaire « d'Artagnan ». N'hésitez pas à trinquer aux mousquetaires du Roi, l'armagnac est idéal pour cela

Dîner et nuit.

Horaire : 8 h 00 de marche environ

Distance : 32 km

Jour 03 : MONTESQUIOU - MARCIAC

Etape où vous traverserez Pouylebon avec son château du XVe siècle, la Tour Porte du XIIIe siècle et l'église, avant d'arriver aux ruines du château féodal de Monlezun et de rejoindre Marciac

A visiter : La bastide avec son clocher le plus haut du Gers (85m), l'ancienne chapelle des Augustins du XVe siècle, le musée d'histoire naturelle dans l'hôtel de ville, les arènes.

Dîner et nuit.

Horaire : 6 h 00 de marche par jour

Distance : 24 km

Jour 04 : MARCIAC - MAUBOURGUET

Etape courte, vous traverserez par de petits chemins de campagne les vallées de l'Arros et de l'Adour avant d'arriver à Maubourguet

A visiter : l'église romane et son portail orné de personnages, un christ en bois du XVIe siècle

Dîner et nuit.

Horaire : 4 h 30 de marche environ

Distance : 18 km

Jour 05 : MAUBOURGUET- NOMY - MORLAAS (10 km en taxi)

Transfert en taxi jusqu' Momy. Les Pyrénées vous accueillent maintenant jusqu'à à la fin de votre circuit. Arrivée dans la petite ville de Morlaàs

A visiter : l'Eglise Ste Foy avec son portail roman du XIe siècle

Dîner et nuit.

Horaire : 5 h 00 de marche environ

Distance : 20 km

Jour 06 : MORLAAS - LESCAR

Cette étape longe la route qui mène à Pau, donc assez fréquentée, mais tout de même agréable avec les Pyrénées en face de vous. Vous arrivez à Lescar, une des trois capitale du Béarn avec Morlaàs et Pau

A visiter : la Cathédrale Notre Dame avec son cœur en mosaïque, les remparts

Dîner et nuit.

Horaire : 5 h 00 de marche environ

Distance : 20 km

Jour 07 : LESCAR – MONEIN

Vous entrez dans le vignoble du Jurançon, vous passerez par le joli petit village de Lacommande où vous pourrez voir l'église et la commanderie du XIIe siècle entièrement rénovée. Puis arrivée à Monein par les crêtes, très belle vue sur les Pyrénées (hors GR)

Horaire : 5h30 de marche environ

Distance : 22 km

Jour 08 : MONEIN - OLORON STE MARIE

Passé encore quelques vallons vous arrivez à Oloron Ste Marie, capitale du Haut Béarn

A visiter : le quartier Ste Croix, le vieux pont d'Oloron sur le gave d'Ossau, la Cathédrale Ste Marie...

Fin de randonnée à votre arrivée à Oloron Ste Marie

Horaire : 5h00 de marche environ

Distance : 19 km

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à l'hôtel à Auch en nuit et petit déjeuner.

Le lendemain avant de commencer votre circuit vous laissez vos sacs de voyage à l'accueil de l'hôtel ils seront pris en charge par un transporteur

Accès voiture : Voie routière facile pour arriver à Auch. Facilité d'accès et possibilité de laisser votre véhicule sur place pour la durée de votre séjour

Accès train : Gare SCNF de Pau ou Tarbes

Liaisons régulières en bus de ligne depuis la gare de Pau ou de Tarbes. Renseignements auprès de la gare routière de Auch ☎ 05 62 05 76 37

DISPERSION

A Oloron Ste Marie après la randonnée le dernier jour

Retour train : Depuis Oloron Ste Marie train jusqu'à Pau puis bus de ligne jusqu'à Auch

Hébergement avant (ou après) la randonnée :

Nuits supplémentaires à Oloron (nuit et petit déjeuner)

Chambre double : + 55 €

Chambre single : + 80 €

NIVEAU

Moyen pour marcheurs pratiquant déjà la randonnée. Quelques journées de randonnée longue En règle générale aucune technique ni difficulté sur le circuit.

HEBERGEMENT

Vous serez logé dans des hôtels** en chambre double.

Les repas

Les dîners et les petits déjeuners sont pris dans vos hébergements.

Ce circuit étant réservé en ½ pension (sauf à Auch en nuit et petit déjeuner) ; vous avez la possibilité de commander vos pique-niques en arrivant la veille dans les hôtels ou de vous ravitailler dans les commerces à chaque étape (à régler sur place)

CARNET DE ROUTE

Un dossier complet vous sera adressé après inscription, après réception de votre solde et au plus tôt un mois avant le départ. Itinéraire reporté sur carte au 1/ 100 000^{ème} et décrit étape par étape avec un commentaire des régions traversées...

- Un topo guide de randonnée.
- cartes IGN au 1/100 000.
- Un porte carte. (à retirer)
- Etiquettes bagages

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages sont transportés d'un hébergement à l'autre. Vous vous déplacez avec seulement un petit sac à dos avec vos effets personnels de la journée et le pique nique.

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 15KG; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (15 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

GROUPE

A partir de 1 participant (supplément pour une personne seule).

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsable d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



- 1 sac à dos pour les affaires de la journée (pull, vêtement de pluie, le pique-nique et une gourde d'eau, appareil photo...) 30 litres minimum (mais un sac de 50 l peu rempli est toujours plus anatomique),
- 1 paire de chaussures de marche montantes et légères, type randonnée déjà rodée,
- 1 short, un maillot et une serviette de bain,
- 1 anorak (période d'avant saison) ou veste coupe-vent (type goretex) + fourrure polaire, poncho ou ciré,
- 1 pantalon ample (toile ou jogging), un pull de laine ou fourrure polaire,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- 1 paire de tennis, sandales (selon la saison) un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- 1 gourde d'un litre minimum, une boîte hermétique type tupperware et des couverts,
- 1 pharmacie (gaze, élastoplast, antalgique...),
- 1 sac de voyage pour les affaires qui vous suivent au cours de la semaine (10 kg maximum).

DATES ET PRIX

Dates	Prix par personne en chambre double
Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2022	860 €
Supplément chambre individuelle	250 €

Sans le transport des bagages : 730 €/personne

Nuit et petit déjeuner à Oloron Ste Marie : en chambre double + 55 € / personne
en chambre individuelle + 80 €

Attention : pour les inscriptions de dernières minutes, reçues à nos bureaux à 12 jours ouvrables et mois du départ (sans compter le jour du départ), nous facturons un montant forfaitaire (par dossier) de 30 €.

Ce supplément correspond au traitement de dernière minute de la réservation, à l'envoi du dossier soit au client soit au 1^{er} hébergement éventuellement en Chronopost... (en effet, les réservations auprès des différents prestataires peuvent nécessiter un délai de réponse de plusieurs jours de leur part) et n'est valable que pour la France métropolitaine, y compris la Corse et Monaco.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et de réservation
- La 1/2 pension sauf à Auch en nuit et petit déjeuner,
- L'hébergement en chambre de 2
- La documentation pour la réalisation de la randonnée. Un dossier est fourni par inscription.
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les taxes de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les déjeuners (pique nique)
- Le dîner à Auch
- Le transport jusqu'au lieu de rendez vous (aller et retour)
- Le transport éventuel entre Oloron et Auch pour récupérer votre véhicule
- Les navettes ou taxis pour raccourcir certaines étapes
- Les frais de parking éventuels
- Le supplément chambre individuelle
- Le supplément un seul participant
- Les nuits supplémentaires
- Les frais de parking éventuel
- La nuit à Oloron Ste Marie
- Les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

PRATIQUE

Le carnet du pèlerin ou « credencial » ou « créanciale » :

Ce document est bien connu des pèlerins, il permet de garder une trace écrite de son parcours.

Ce passeport est à tamponner à chaque étape et atteste de votre état de pèlerin.

Il est délivré par les associations jacquaires - site Internet

www.chemindecompostelle.com/Associations/Associations.html

MISE EN GARDE

Certains hébergements nous ont fait part du retour des punaises de lit que les randonneurs amènent dans leur sac à dos. Dans un souci d'hygiène et pour éviter les piqûres très désagréables nous souhaitons tous éradiquer ce problème.

Nous vous conseillons de vous munir d'un spray, que vous trouverez dans votre pharmacie et de le pulvériser à l'intérieur comme à l'extérieur de vos sacs durant votre circuit.

CLIMAT

La randonnée se déroule entre 150 et 300 mètres d'altitude. Doux au printemps et à l'automne, chaud en plein été.

BIBLIOGRAPHIE

Le Chemin d'Arles - Rando Editions

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Météo 08 92 68 02 43 pour le département de la Haute Loire et le 08 92 68 02 48 pour le département de la Lozère.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION ! Des frais de dossier pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

CREDENTIALIA | CREANCIALIA | COMPOSTELLA

La Crédentiale : Ce document, dans la tradition du pèlerinage vers Compostelle, est une accréditation délivrée à celui qui accomplit ce périple afin d'authentifier sa motivation spirituelle. Invitation à la rencontre et au respect de l'hôte, elle le recommande auprès de tous ceux qu'il croisera le long de sa pérégrination. Elle n'ouvre à aucun droit particulier. Elle permet toutefois l'accès aux gîtes espagnols. Un tampon, obligatoire à chaque étape, apposé par le prêtre, la mairie, l'office de tourisme ou l'hébergeur, atteste du passage.

Les associations des amis de St Jacques sont habilitées pour délivrer cette crédentiale ; vous pouvez également vous la procurer auprès de l'Association de Coopération Inter-Régionale « Les Chemins de St Jacques », 4 rue Clémence Isaure 31000 Toulouse, Tel : 05 62 27 00 05, Site www.chemins-compostelle.com,

E-Mail : chemins.de.compostelle@wanadoo.fr

La Créanciale : Document analogue délivré gratuitement par un représentant de l'église après un entretien, "occasion d'un dialogue fraternel" et "signe d'un accueil confiant et réciproque". Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour l'obtenir.

S'adresser aux prêtres ou contacter l'évêché de votre diocèse, tous très inégalement informés et intéressés.

Une Créanciale est un document de recommandation attestant de l'état de pèlerin ; elle engage celui qui la délivre comme celui qui la présente à ses hôtes le long du chemin. C'est un signe d'appartenance au peuple des pèlerins et c'est aussi le signe d'accueil confiant et réciproque entre le pèlerin, Chrétien ou pas, et l'Eglise car cette Créanciale doit être remise en mains propres après un entretien avec un délégué représentant explicitement l'Eglise catholique sur le sens chrétien du pèlerinage.

La Compostella : Sorte de diplôme délivré par la Cathédrale de Compostelle à ceux qui ont accompli les 100 derniers kilomètres à pied ou les 200 derniers kilomètres à vélo ou à cheval. L'attestation du pèlerinage (Compostella) est donnée à St Jacques de Compostelle au vu de la Créanciale dûment tamponnée aux haltes quotidiennes pour tout ou partie notable du chemin.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex